



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53473>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-53473

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : TRANSPORTS DU PAYS DE L'ETOILE (TPE)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 83078607500010

Ville : Aubagne

Code postal : 13400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : TPE chez RTM -Département de la Commande Publique

Adresse mail du contact : Marchespublics@rtm.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation sur achatpublic.com
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation sur achatpublic.com
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation sur achatpublic.com

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/06/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Entité Adjudicatrice

Critères d'attribution : A l'issue du Comité de Validation Interne au Service relatif à l'ouverture des offres, les offres inappropriées sont éliminées, conformément à l'article R.2152-1 du Code. Les offres s'avérant inacceptables ou irrégulières à l'issue de la négociation sont éliminées, conformément à l'article R.2152-1 du Code. Pour attribuer l'accord-cadre à l'offre économiquement la plus avantageuse, TPE se fonde sur les critères pondérés de la manière suivante : 1. La valeur technique (20%) sera appréciée au vu du mémoire technique dont les éléments suivants fournis par les candidats à l'appui de leur offre, sont pondérés et représentant 100% du critère valeur technique : A / Au titre des modalités logistique mise en oeuvre pour l'exécution de la prestation (50%) B / Au titre des modalités de gestion proposées (50%) 2. Le prix de la prestation (80%) : Analysé compte tenu du Devis Descriptif Estimatif figurant en annexe 1 du règlement de la consultation (DDED, document non contractuel servant à l'analyse des offres)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE CARBURANT ET PRESTATIONS ASSOCIEES PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LES VEHICULES DEDIES A TPE.

Code CPV principal - Descripteur principal : 30163000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation vise la passation d'un accord-cadre, selon une procédure adaptée, en application des articles L.2123-1°et R 2123-1-1° à R 2123-5 du Code de la Commande Publique, ayant pour objet la fourniture de carburant (Essence sans plomb 95 E10, essence sans plomb 98, gazole), Adblue et prestations associées par cartes accréditives pour les véhicules dédiés à Transport du Pays de L'Etoile (TPE). Les prestations comportent la fourniture de carte accréditives d'approvisionnement en carburant, Adblue et de prestations associées, notamment le nettoyage extérieure (Lavage rouleau ou dispositif haute pression), ainsi que la mise à disposition d'un outil de gestion desdites cartes accréditives. Le parc de véhicules affecté à l'exploitation du réseau est de 6 véhicules « légers » (essence), 4 véhicules « légers » (gazole), 1 véhicule utilitaire (gazole), 2 engins (gazole), 13 mini-bus (gazole).

Lieu principal d'exécution du marché : Centre de maintenance du Tramway 13400 Aubagne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : 1/ La consommation sur la première période de l'accord-cadre, soit un (1) an, de carburant est : Adblue 1 200 litres, Essence sans Plomb 95 E10 6 000 litres, Essence sans plomb 98 100 litres, Gazole 30 000 litres. 2/ Chaque véhicule doit être doté d'une carte accréditive. Il est nécessaire d'identifier l'agent qui procède à son utilisation. Un code confidentiel personnalisé et valable sur l'ensemble des cartes accréditives du parc doit être mis en place. Les agents sont au nombre de 20 à 30. 3/A titre indicatif, la plage horaire minimale d'accès à ces services doit être comprise du lundi au samedi de 06h00 à 21h00. 4/Il s'agit d'une procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. 5/Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles L2125-1.1° et R2162-1 et suivants du Code. 6/L'accord-cadre est un accord-cadre mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable, (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code), pour les prestations décrites dans les documents. En application de l'article R. 2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sur la première durée de l'accord-cadre, soit un (1) an avec un montant maximum d'engagement de 108 000 euro(s) HT. Pour chaque période de reconduction d'une durée d'un (1) an, le montant maximum

d'engagement est de 108 000 euro(s) HT. L'accord- cadre est conclu sans montant minimum d'engagement. Le montant des prestations dues, sera fonction des bons de commande émis. L'accord- cadre peut faire l'objet d'une reconduction anticipée en cas d'atteinte du montant maximum attaché à chaque période. 7/Le présent accord-cadre est un marché de fournitures et services. Il se réfère au Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services (CCAG/FCS) approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021. 8/La durée initiale de l'accord-cadre est de 1 an, à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois de manière tacite, sauf décision écrite contraire de TPE, communiquée avec un préavis de 3 mois avant le terme, par lettre recommandée avec accusé de réception postal. Chaque reconduction a une durée d'un an, soit une durée potentielle maximale de 4 ans. En application de l'article R. 2112-4 du Code, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction de l'accord-cadre. 9/TPE négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, en tenant compte des critères de choix mentionnés ci-dessus et des dispositions du cahier des charges. Les candidats seront informés ultérieurement par TPE des dates et heures des séances de négociations. Les négociations avec chaque candidat seront conduites par TPE dans des strictes conditions d'égalité. Au terme de ces négociations, TPE établira une proposition de classement des offres, l'accord-cadre sera attribué après avis des membres du Conseil de Direction.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2024